

Après la mise en service de la nouvelle usine d'eau potable de Ntoun

Ali Bongo au cœur de ses engagements

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

L'ouverture des turbines, à Ntoun, avant-hier, par le numéro un gabonais marque sa volonté de proposer des réponses adéquates aux attentes des populations pour qui l'eau était une denrée rarissime. C'est donc une partie de la solution à l'amélioration de leurs conditions de vie qui leur a été apportée. Ce d'autant plus que la capacité de production journalière de l'usine inaugurée est de 16 000 m3 devra répondre à la consommation de plus de 100 mille personnes.



Le président Ali Bongo au contact des femmes...



... et buvant l'eau du robinet au quartier Diba-Diba.

FIN du calvaire pour les nombreuses populations de Libreville et ses environs. Désormais, elles peuvent accéder à l'eau potable. C'est le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, qui a procédé à la mise en service de la nouvelle usine d'eau potable de Ntoun. Toute chose qui traduit sa volonté de matérialiser l'engagement de placer le pays sur des rails de

l'émergence à l'horizon 2025.

L'œuvre ainsi mise en route, avant de constituer un investissement important, est la résultante d'une politique dont l'ambition est de satisfaire le plus grand nombre. Si des centaines de milliers de compatriotes vivaient dans une précarité indescriptible du fait de la raréfaction de l'or bleu, il aura également fallu une pression de tous les instants pour que les opérateurs du secteur énergie

se plient aux exigences de la forte demande.

Le supplice des habitants d'une bonne partie des quartiers du premier arrondissement de Libreville a donc pris fin avec l'avènement de ladite usine dont la capacité au quotidien est de 16.000 m3, soit 16 millions de litres par jour. Ils peuvent dès lors envisager l'avenir avec plus de sérénité. Ils n'auront donc pas fait la fine bouche pour saluer cet ouvrage longtemps attendu.

En outre, l'accueil et la liesse des populations sont le témoignage de leur reconnaissance à l'égard du chef de l'Etat. Des contacts directs et francs ayant permis à Ali Bongo de les rassurer sur une politique dont la mission est de poursuivre le rythme d'accélération des réformes et de construction d'un certain nombre d'infrastructures afin de les sortir de l'ornière.

D'ailleurs, sans faire dans l'auto-satisfaction, il s'est

voulu clair. «*Beaucoup de choses restent encore à faire pour améliorer sensiblement le quotidien de nos compatriotes, mais l'accès à l'eau potable pour l'ensemble de la population est une de mes priorités, une exigence morale sur le plan du développement humain et un impératif de politique publique. Nous allons donc*

poursuivre nos efforts et continuer à œuvrer pour que tous les Gabonais aient accès à cette ressource essentielle qu'est l'eau. Ma détermination à ce sujet est totale et je veillerai personnellement à l'aboutissement de ce chantier», a-t-il indiqué. En attendant d'autres ouvrages qui sortiront sous peu de terre.

Communiqué de la Cénap (suite et fin)

Début dans notre édition d'hier

Décision portant désignation des représentants de la Commission Electorale Nationale Autonome et Permanente (CENAP) dans les commissions administratives mises en place pour la révision de la liste électorale de l'année 2016. Le Président de la Commission Electorale Nationale Autonome et Permanente ; Vu la Constitution ; Vu la loi n°7/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques, ensemble les textes modificatifs subséquents ; Vu les nécessités de service ; Après délibération du Bureau de la Commission Electorale Nationale Autonome et Permanente.

DECIDE

Article 1er : Les personnes dont les noms suivent sont désignées représentants de la Commission Electorale Nationale Autonome et Permanente (CENAP) dans les commissions administratives mises en place pour la révision de la liste électorale de l'année 2016. Il s'agit de :

X - ZONE AFRIQUE (17)

Commission Administrative Consu-

- laire pour l'Afrique du Sud
- Madame LEMBOUMBA Pauline**
Commission Administrative Consulaire pour l'Algérie
- Madame NTSAME OBIANG Leaticia Nelye**
Commission Administrative Consulaire pour l'Angola
- Monsieur NANG EYI Pierre Claver**
Commission Administrative Consulaire pour le Cameroun
- Monsieur MIFOUNA BALONDJI KAYE**
Commission Administrative Consulaire pour le Congo
- Monsieur BENGA TONANGOYE Pascal**
Commission Administrative Consulaire pour la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali et le Niger
- Monsieur ONDO MVE Appolinaire**
Commission Administrative Consulaire pour la République Démocratique du Congo, le Burundi et le Rwanda
- Monsieur ESSONO MVE Joseph**
Commission Administrative Consulaire pour l'Égypte
- Monsieur YEBE Armand**
Commission Administrative Consulaire pour l'Ethiopie
- Monsieur PEMBELOT MBATCHI Cléophas**
Commission Administrative Consulaire pour la Guinée Equatoriale
- Monsieur KOMBILA Serge**
Commission Administrative Consulaire pour la Tunisie et la Lybie

- Monsieur MBOU MBANDA Aldo Gémael**
Commission Administrative Consulaire pour le Maroc
- Monsieur NGOULAKIA Barthélemy**
Commission Administrative Consulaire pour le Nigeria
- Monsieur MOUAMBAYE MBAZIE Juste Sidoine**
Commission Administrative Consulaire pour Sao Tomé et Principe
- Madame BEMA Marie Blanche ép NGUEMA OWONE**
Commission Administrative Consulaire pour le Sénégal, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau et la Guinée Conakry
- Monsieur JOURMAS MBOULOU Grégoire**
Commission Administrative Consulaire pour le Togo, le Bénin et le Ghana
- Madame ALIBALA Emilienne**
Commission Administrative Consulaire pour les Comores, l'Ile Maurice, Madagascar et le Seychelles
- Madame NZALABA A. Chérone Vanessa**

XI - ZONE AMERIQUE (3)

- Commission Administrative Consulaire pour le Brésil et Cuba
- Monsieur IYANGUI Alain Christian**
Commission Administrative Consulaire pour le Canada
- Monsieur MBELE Ismaël**
Commission Administrative Consu-

- laire pour les Etats-Unis
- Monsieur LOMBA Grégoire**

XII - ZONE ASIE ET OCEANIE (5)

- Commission Administrative Consulaire pour l'Arabie Saoudite, le Liban et les Emirats Arabes Unis
- Monsieur ALONGONENE BOBE Mick Lucien**
Commission Administrative Consulaire pour la Chine, la Corée du Nord et Singapour
- Monsieur LEYAMA KOBA Guy Noël**
Commission Administrative Consulaire pour la Corée du Sud, les Philippines et la Thaïlande
- Monsieur BAGOUENDI KOUMBA Pierre**
Commission Administrative Consulaire pour l'Inde et le Vietnam
- Madame OWOUO OSSINDJI Audrey ép ENGANGOYE**
Commission Administrative Consulaire pour le Japon, l'Indonésie et la Malaisie
- Monsieur YENO MPAGA Gilles Ey-mard**

XIII - ZONE EUROPE (8)

- Commission Administrative Consulaire pour l'Allemagne et l'Autriche
- Monsieur KOMANDA Jean Paul**
Commission Administrative Consulaire pour la Belgique, le Luxembourg et les Pays Bas
- Monsieur NDJAMBOU Léandre**

Edgard

- Commission Administrative Consulaire pour l'Espagne
- Monsieur KAMBANGOYE Sathurnin**
Commission Administrative Consulaire pour la France, Monaco, la Suisse, Andorre et le Portugal
- Monsieur LOUNGOU Serges**
Commission Administrative Consulaire pour la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Irlande du Nord, la Norvège et la Suède
- Madame MBELE NDJILA Jasmine**
Commission Administrative Consulaire pour l'Italie, le Vatican, Israël, la Grèce et Chypre
- Monsieur LEBONDO LEMALI Vincent**
Commission Administrative Consulaire pour la Russie, la Roumanie, la Serbie, l'Ukraine et la République Tchèque
- Madame MAMIKA Lydie**
Commission Administrative Consulaire pour la Turquie
- Monsieur NDONG NKOGHE Théodule**
Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés sera communiquée partout où besoin sera.

Fait à Libreville, le 11 janvier 2016
Pour le Bureau
Le Président
René Aboghe Ella.



La Direction Générale de l'ANINF vous remercie de l'avoir accompagnée durant cette année, et vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2016.

2016

BP: 798 Libreville Gabon - Tel +241 01 76 32 49 / 07 76 32 51 info@aninf.ga - www.aninf.ga

 <http://www.facebook.com/aninf.ga>
 @ANINFGA
  +AninfGabon